



1. POUBELLES ET AUTRES

Ne laissez aucun objets dans votre stationnement (p. ex., poubelle, bac de recyclage, câble électrique, pelle).

2. BRANCHES D'ARBRE

Taillez toute branche pouvant nuire au déneigement. L'espace à déneiger doit être dégagé sur une hauteur de 12 pieds.

3. SEL ET ABRASIFS

Épandez du sel de déglçage ou des abrasifs dans les endroits en pente pour éliminer la glace.

4. NEIGE PELLETÉE

Si vous pelletez la neige qui se trouve dans un escalier ou devant une porte de garage, veuillez la déposer à environ 5 pieds de la porte de garage.

5. ESPACE DE DÉGAGEMENT DE LA VOITURE

Laissez un espace d'au moins 6 pieds entre votre véhicule et la rue avant notre premier passage. Libérez l'espace à déneiger après notre première visite et laissez les véhicules à environ 8 pieds de l'entrée du stationnement.